

RAPPORT SOCIOLOGIQUE

sur le

SENEGAL ORIENTAL

par

JACQUES BINET

Sociologue

MISSION MULTI-BAILLEURS DE FONDS

DES NATIONS UNIES

au

BASSIN DE LA RIVIERE GAMBIE

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 22536

Cpte B

UN DOCUMENT DE SUPPORT POUR
LE "RAPPORT SUR UN PROGRAMME
POUR LA MISE EN VALEUR DU
BASSIN DE LA RIVIERE GAMBIE"

Programme des Nations Unies
pour le Développement,
Mars-Avril 1977



TABLE DES MATIERES

	PAGE
CHAPITRE I - SITUATION ACTUELLE AU SENEGAL	1
CHAPITRE II - PROBLEMES D'EMPLOIS	14
CHAPITRE III - BESOINS NATIONAUX ET OBJECTIFS	16
BILAN ET CONCLUSIONS	40
PROPOSITIONS	41

CHAPITRE I - SITUATION ACTUELLE AU SENEGAL

A. DEMOGRAPHIE

Les travaux préparatoires du V^e Plan fournissent une documentation sur la population, mais des chiffres plus élaborés seront disponibles car le Sce de la statistique dépouille actuellement une étude faite en 1977. Dès à présent on peut constater que la situation locale est favorable a tout changement. La densité de la région qui nous intéresse est des plus faibles (Sénégal 25 hab/km² - Région du Sénégal Oriental 5 hab/km²). Le taux de croissance démographique (obtenu par soustraction = natalité - mortalité) est de 2,8%, un des plus élevés du Sénégal. Le tableau 1 donne des points de comparaison. Le taux d'urbanisation est faible et la densité est la plus basse du Sénégal, comme le montre la comparaison avec Sine Saloum au tableau 2.

B. ETHNIES ET IMMIGRATIONS

Les cahiers du Centre des Recherches Anthropologiques (1, rue René PANHARD, Paris XIII) ont publié depuis 1963 de nombreux documents sur la région de Kédougou. Des recherches sont en cours sur lesquelles le directeur du Centre (Dr. GESSAIN) devrait être consulté. Il pourrait probablement répondre à bien des questions.

Un atlas du Sénégal est en cours d'impression auprès de l'Institut Géographique National - St. Mandé, Paris. Il sera prêt en septembre.

De nombreux sites archéologiques, pré- ou protohistoriques, jalonnent la région. Avant l'inondation, il faudra que les archéologues puissent exécuter les fouilles nécessaires. Le directeur de l'IFAN, M. Tillemans, est particulièrement compétent et pourra être consulté.

Une poussée malinké (ou manding) d'est à ouest a séparé le groupe Coniagui Bassari (Ebarak Kédougou) des groupes Diola de Basse Casamance. La conquête peule du Fouta Djallon a rejeté les Diallonké et Diakhanké vers le nord. Des peuls Foula Counda continuent leur mode

TABLEAU 1. - CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DANS LES REGIONS DU SENEGAL

Région	Année 1976	Année 1977	Pourcentage
Cap Vert	990 320	1 039 840	5
Casemance	740 700	753 890	2
Diourbel	427 560	435 290	1,7
	53 510	541 070	1,7
Louga	420 140	427 740	2
Sénégal Oriental	287 790	292 990	2,8
Sine Saloum	1 013 530	1 031 350	2,8
Thies	703 020	715 280	2,9
	<u>5 114 630</u>	<u>5 237 450</u>	<u>2,87</u>

TABLEAU 2. - URBANISATION DANS DEUX REGIONS DU SENEGAL

Région	Population Totale	Population Urbaine	Population Rurale	Taux Urb.	Densité Hab/km ²
Sénégal Oriental	287 790	25 300	262 490	8,79	5
Sine Saloum	1 013 530	131 350	882 180	12,96	42

de vie pastoral. Une expansion plus récente des Toucouleur les a menés le long de la rivière Gambie et du chemin de fer. Les Sarakolé sont relativement nombreux dans la région gambienne de Basse et de petits groupes assurent la liaison avec leur pays d'origine (Kayes). Tel que l'on peut le remarquer, tout ce pays est une zone de passage où les populations diverses se côtoient de longue date. La tolérance y semble bien établie.

La carte religieuse présente un intérêt particulier, puisqu'il semble que les chefs des confréries maraboutiques sont les seuls,

avec l'organisation politico-administrative, qui puissent avoir une action profonde actuellement sur les masses. Religions et ethnies s'interposent nettement.

La Qadrya, vieille Confrérie paisible, est la voie de l'Islam pour les Mandingo, Diakhanké et Malinké. Les zones qui lui sont affiliées jalonnent deux itinéraires. Le premier, hors de notre intérêt, marque la piste et l'influence des maures le long de la côte de Sédhiou aux îles du Saloum et au Bas Sénégal. Le second jalonne le trajet des Maké de la Soudonfor, de Tambacounda, Netteboulo, Kotiari Naoude vers Kayes. De petits villages sont dispersés entre Kédougou et les frontières Sénégal-Guinéo-Malienne, entre Simenti et Kolda d'autre part.

La voie Tidjane est celle des Toucouleurs et des Peuls. Elle s'étend de Tambacounda vers Bakel, en zones cohérentes entre Tambacounda et Koumpentoum, puis en groupes éparpillés au-delà. Les Tidjanya se trouvent tout au long au nord et au sud de la frontière gambienne, et en groupes assez homogènes sur la frontière sénégal-guinéenne.

remarque de instituts
La diffusion de la Qadrya ~~léonaise~~ peut être ~~remarquée~~ par l'établissement des Royaumes assujettis au Mali, tandis que celle de la Tidjanya est due aux conquêtes peules et toucouleures aux Toronkohé islamiques du XVI^e siècle, et aux Almanys de Fouta Djallon au XVII^e siècle. Le Mouridisme enfin marque l'expansion de la Secte Mouride et avec elle de groupes Wollofs vers les terres neuves de Koungheul.

Les cultes traditionnels animistes ont laissé des traces marquées dans la zone de Kédougou, de Sambigalon à la Falémé (Soreto Saboussiré) en mélange avec l'Islam. Dans les collines à l'ouest de Kédougou et vers la frontière guinéenne, ces cultes sont pratiqués sous mélange (Bassaris).

Sans
Sans
La stabilité de la population mérite examen. D'une façon générale, les populations africaines sont assez mobiles et le Sénégal est peut-être moins que d'autres frappé par cette mobilité. Au Cap Vert, 37% sont nés dans une autre région; à Thiès 15%; au Sine Saloum 15%, selon

les données fournies par le directeur de planification. On peut supposer que l'équilibre du rapport hommes/femmes montré dans le tableau 3 ci-dessous, fournit des indications sur les migrations.

TABLEAU 3. - PROPORTIONS DES SEXES DANS LES REGIONS SENEGALAISES

Région	Hommes	Femmes	Totaux	% du Total National
Cap Vert	398 399	405 658	804 657	19,06
Casamance	325 691	325 210	650 901	15,41
Diourbel	320 878	346 487	667 365	15,80
Fleuve	196 645	212 226	408 871	9,68
Oriental	127 213	134 729	251 942	6,20
Sine Saloum	420 415	424 336	844 771	20,01
Thiès	279 139	305 157	584 196	13,84
			4 222 803	100

Le Sénégal Oriental est dans une situation équilibrée. S'il y a des migrations, cela signifierait que ce sont des migrations de familles entières. Les documents CINAM-SERESA indiquent qu'en 1960 les populations des régions de Kédougou et Tambacounda étaient peu touchées par les migrations: dans tous les villages étudiés, les départs saisonniers étaient inférieurs à 10%. Une immigration est relevée, plus forte à Tambacounda qu'à Kédougou - de 13 à 25% selon les villages, avec un nombre appréciable de retours et de réinstallations d'anciens immigrants. Depuis, les choses ont changé, l'influence du marabout tidjany de Médina Gonasse (à l'est de Vélingara) est assez forte pour attirer des immigrants venus du fleuve (Bakel). En 1936, ce marabout installait son centre d'action en Haute Casamance et s'y trouve encore aujourd'hui. La vie y est austère, pas de musique, pas de chants, les femmes sont voilées. La monnaie, dit-on, n'y serait pas en usage. L'agglomération découpée en carrés donne une traduction dans l'espace de cette mystique rigoureuse, mais malgré cette exigence, les immigrants viennent de loin à Médina Gonasse. La rigueur n'est-elle pas une garantie de pureté et de salut et par-là même, un facteur d'attachement?

Depuis une dizaine d'années, un certain nombre d'immigrants venus de Guinée transitent ou s'établissent dans la région. Le mouvement s'est précipité depuis quelques mois. Des familles foula nobles ou de basse extraction s'y sont établies. Des villages se reconstituent tels qu'ils étaient au Fouta, autour de leurs leaders traditionnels. Cette population s'efforcera de rester à proximité du pays, espérant pouvoir y retourner un jour. Ces Foula Fouta ont trouvé auprès de leurs parents, Foula Counda, les relais qui leur étaient nécessaires.

L'organisation familiale est peut-être plus traditionnelle (si l'on excepte les derniers arrivés) qu'en Gambie. Cependant, déjà en 1960 un certain nombre d'hommes avaient acquis une autonomie vis-à-vis de leur chef de famille: dans 4 villages sur 23, les ménages sont indépendants de la famille étendue (ce qui correspond à la division des familles en groupes secondaires sinkiro et dabada dans les villages, signalés par Lowe en Gambie).

villages
Les mariages restent traditionnels, dot souvent très élevée. Les jeunes hommes ne sont pas toujours libres de choisir leur épouse (10 religions sur 23 affirment le choix par le patriarche). Les jeunes filles sont encore plus souvent contraintes d'accepter (14/23). Les divorces sont fréquents.

Cependant, la femme dans le domaine économique jouit d'une certaine indépendance. Presque partout, on reconnaît qu'elle peut posséder champs et bétail.

Il est probable que les femmes longtemps tenues dans l'obéissance par la coutume sont affranchies. Elles peuvent aller trop loin dans cette libération et faire éclater les cadres familiaux, comme cela se produit dans certaines régions forestières. Elles peuvent aussi prendre en main la vie économique de leur foyer. Jusqu'ici l'économie en nature (récoltes et d'autres produits) était en partie leur domaine. Demain elles pourront accéder à l'économie monétaire, produire et vendre. C'est un élément de la population sur lequel il sera important de mener des actions de propagande, éducation... si les projets voient le jour en Haute Gambie.

C. VILLAGES

Les villages sont organisés selon les normes anciennes. La moitié des villages étudiés par la CINAM ont des associations de classes d'âge. Les manding tiennent particulièrement à ces traditions - initiation, apparition de masques qui fait régner une certaine crainte. Il y a des degrés successifs d'initiation mais il ne semble pas qu'il y existe un collège de grands initiés chez les Bassari qui pourtant suivent particulièrement bien les rites d'initiation (voir Mouhouradou Diallo, le Pédagogue No. 2).

Dans la plupart des villages, note l'enquêteur CINAM, les jeunes gens organisent des fêtes de musique et de danse animées par les griots. On en peut conclure à un certain dynamisme de la classe des jeunes gens à une activité de relations qui anime le corps social, et à l'importance des griots propagandistes-nés.

La population est mélangée et les villages, selon l'éthnie dominante, ont adopté l'habitat dispersé (pour les foulas), ou l'habitat groupé pour les Manding, Diakhanké, etc. Etablis de longue date, il y a peut-être un siècle, les Toucouleurs ont adopté, disent certains informateurs, un système dyarchique et souvent les villages sont fondés par deux patriarches, si bien que deux lignages sont représentés et que les mariages sont possibles au sein du village puisqu'il y a deux fractions exogames. Les deux chefs de linages fondateurs ont l'un le pouvoir politique (chefferie), l'autre le pouvoir religieux (imamat de Mosquée).

Le marabout de Médina Gonasse a déjà été cité. Parmi les Foula du Fouta, des famille nobles ou des personnalités importantes auraient ainsi un rôle éminent. Cela mériterait d'être confirmé.

Dans toute la région, les artisans forment une catégorie un peu méprisée de la population. La société est stratifiée et en fait elle comprend des nobles, des artisans et les anciens esclaves (Nyamakala). Cette division ne conduit pas à une hiérarchie contraignante ni à

un mépris très affiché des basses classes. Cependant, il n'est pas impossible que les anciens esclaves, par exemple, ne cherchent à émigrer pour fuir le déshonneur et échapper à leur étiquette servile (cela a été remarqué dans la région du fleuve, les castes inférieures fournissent les contingents les plus forts d'immigrants.

Il semble qu'aucune des castes ne soit liée à l'une ou à l'autre des races présentes. Les castes sont théoriquement divisées par professions. En fait, un tisserand peut n'avoir jamais touché un fil : il peut cultiver mais doit se marier dans son milieu.

Les villages de Tambacounda qui ont été étudiés par la CINAM, comprennent une grande diversité d'artisans, indiquée par le tableau 4.

TABLEAU 4. - ARTISANS DANS LES VILLAGES DE TAMBACOUNDA

Métier	Groupe ethnique					
	Malinké	Manding	Diakhanké	Toucouleur	Wollof	Sarakolé
Tisserands	7	17	2	7		
Forgerons	5	1	2	3	0	2
Cordonniers	1	1	4			
Tailleurs		2	3		1	
Menuisiers				1		

Le niveau de vie est particulièrement modeste et cela doit rendre optimiste pour l'avenir, il sera possible d'obtenir plus.

La présence de ces castes de spécialistes dans toutes les ethnies rend possible l'exécution des travaux d'entretien, outillage manuel, approvisionnement en objets locaux, sandales, etc.

Le droit foncier coutumier donne un droit éminent au maître de la terre, descendant des premier défricheurs...d'où le désir des colons des Terres Neuves, par exemple, de se tailler rapidement de vastes

champs, même s'ils sont médiocrement défrichés, ils pourront ainsi revendiquer une possession coutumière qu'ils retrocéderont moyennant redevance à des étrangers, travailleurs saisonniers, personnes acceptant leur tutelle. La loi foncière sénégalaise permet d'éviter des usurpations gênantes du domaine national.

La société se trouve donc stratifiée aussi bien au niveau villageois (marabout, chef) qu'au niveau de la famille (diatigui, chef de famille), dependants (fils ou filles - Sourga, Navetanes, ou travailleurs salariés, Firdou - voir Cah, ORSTOM, Sce. Hm. XII - 1975 - p. 99).

L'usage du travail collectif existe tantôt à titre de réciprocité, tantôt s'il s'agit de gros producteurs avec une indemnisation aux associations de travailleurs (Sautane, ⁿ ~~et~~ Serer: Sim). Les colons des Terres Neuves l'ont appliqué dans leurs nouveaux terroirs. On peut penser que le Sénégal Oriental l'utilisera.

D. ECONOMIE TRADITIONNELLE

Les sociétés vivent dans une économie d'échange bien que l'auto consommation y soit essentielle, le troc est fréquent. Des marchés hebdomadaires existent (lumu) ce qui assure une polarisation sur certains centres privilégiés. Des colporteurs assurent la diffusion d'objets divers, les Foula sont nombreux à cet échelon, mais les Malinké ou Sarakolé traitent achats et ventes. Les libanais n'ont jamais été très nombreux (boutiques, grossistes, acheteurs), leur influence et leur nombre ont décru.

L'étude de la CINAM, bien qu'ancienne, donne des informations sur les consommations alimentaires en usage dans les régions de Tambacounda et de Kédougou. Un certain nombre de denrées sont produites par le paysan et jamais achetées : Riz, Mil, Manioc, Poissons frais, légumes secs, Maïs. La comparaison entre le régime alimentaire des villageois de Kédougou, plus pauvre que de ceux de Tambacounda, montre comment la consommation s'oriente, dans le cas d'un enrichissement.

Indice de fréquence de consommation 1000 = Midi, Soir, dans tous les villages de la zone, tel qu'indiqué par le tableau 5.

TABLEAU 5. - CONSOMMATION DANS LES VILLAGES DE LA ZONE

DENREE	KEDOUGOU	TAMBACOUNDA	DESIR DE CONSOMMATION
Cola	950	1 000	
Mil	979	926	
Legumes verts	635	748	- *
Laitage	549	244	++ *
Poisson sec	500	344	++ *
Manioc	383		
Maïs	346	191	+
Legumes secs	324	202	+
Café	246	140	++ *
Pain	227	97	++ *
Riz	218	262	
Poissons frais	200	173	
Viande	163	165	
Volaille	136		
Thé	45		

Deux croix signifient un fort désir, le signe moins (-) indique un intérêt nul.

On peut supposer que dans une économie plus prospère, les goûts décelés pourront se satisfaire. Il y a donc un marché pour le poisson sec, les laitages, le pain et le café.

La soudure est ressentie partout. L'étude citée précise que les mois d'août et septembre sont les plus difficiles, mais dès juillet à Kédougou 25% des foyers subissent des restrictions (16% à Tambacounda).

En 1960, l'habitat et le mobilier sont sommaires à Tambacounda : 36% des familles étudiées n'ont pas de mobilier, 56% ne possèdent pas de coffres ou valises, 2% pas de sièges, 6% pas de tables (les sièges traditionnels ont probablement été omis). Les conditions

étaient plus médiocres encore à Kédougou. L'absence de coffres doit être soulignée. En effet, faute de place pour ranger (coffres, armoires, étagères...) les habitants n'ont guère possibilité ni intérêt à acheter des objets (utensiles, tissus...). Il y a un blocage de bout consommation.

Les documents sur l'habitat fournis par le recensement 74, non encore disponible, seront intéressants du point de vue du statut familial. En effet, selon le nombre de personnes dans le carré on peut juger assez bien du degré d'interdépendance des individus (cadets de famille, ménages subalternes) par rapport au patriarche.

Le commerce est faible selon l'étude de 1960 : 1 village sur 10 à Kédougou a un commerçant, 2 ont un "tablier" vendeur qui dispose seulement d'une table, 6 reçoivent des colporteurs. Sur Tambacounda, la situation est toute autre : 5 villages sur 13 avaient des boutiques, 6 libanais et 3 comptoirs de grandes maisons, 2 avaient des "tabliers", 9 recevaient des colporteurs. Libanais et comptoirs ont probablement disparu.

Les commerçants, pour l'ensemble de 13 villages étudiés sur l'arrondissement de Tambacounda, sont 6 Wollofs, 4 Libanais, 4 Malinkés, 3 Peuls, 4 Diakhankés, 2 Bambaras, 1 Toucouleur, 1 Sarakolé, 1 Manding. Cette diversité est un heureux symptôme, car un monopole commercial exercé par une ethnique risque toujours de susciter des querelles raciales et éventuellement des pogroms. Les Sérers sont-ils absents de l'échantillon? Leurs traditions ne poussent pas à la mise en vedette de l'individu, au contraire de celle des Wollofs. La possibilité de trouver parmi eux des leaders, des innovateurs, risque d'être faible (Cah ORSTOM XII - 1.75). Peut-être l'encadrement devra-t-il tenir compte de ce trait de psychologie sociale pour y remédier.

Le gouvernement s'efforce de mettre en place un réseau de distribution par des magasins de l'Etat, mais la localisation de ces magasins laisse penser que le but est de lutter contre la fraude

et la fuite des capitaux et d'assurer le prestige international. En fait, deux magasins se trouvent près de la frontière gambienne, un près de la frontière sénégalaise, un est projeté près du Mali.

Guinée

Les commerçants estiment que les articles plus recherchés sont ceux nécessaires à l'habitat, tôles, bois, ciment, les tissus, ustensiles, bicyclettes, etc. Mais en saison difficile, les vivres tels que le lait condensé, concentré de tomates, sardines à l'huile, sel, pétrole, cigarettes...passent d'abord. On croit au Sénégal que les frontaliers vont s'approvisionner en Gambie où les prix seraient plus bas.

E. TRADITIONS ET TECHNIQUES AGRAIRES

Actuellement le pays visé par le rapport est assez peu peuplé pour qu'il n'y ait pas de difficultés à la coexistence d'agriculture et d'élevage. Les Fouta Fouta ont des jardins clôturés autour des cases d'habitation. Leurs troupeaux peu nombreux sont en dehors de la zone villageoise. En saison sèche, les boeufs sont dans les bas fonds où ils trouvent de l'herbe et où ils engraisent de futurs champs de maïs. Les Fouta Fouta, plus orientés vers l'élevage, transhumant plus loin.

Lorsque des cultivateurs nombreux s'installeront, il faudra que des points d'accès à l'eau soient prévus avec interdiction de cultures dans les créneaux. Actuellement, en effet, dans les zones de terres neuves, les Sérères seraient empêchés de mener leur culture traditionnelle mêlée à l'élevage. Les zones de parcours, les jachères groupées d'un seul tenant, les chemins bordés de haies n'ont pas été prévus.

Le coton intéresse actuellement les paysans (aussi bien les habitants anciens que les immigrés récents). Culture attrayante parce qu'elle apporte de l'argent. Les pères de famille s'efforcent de contrôler le mouvement en se posant, comme c'est leur rôle traditionnel, en intermédiaires obligés entre le groupe et l'extérieur. Ils veulent traiter seuls avec la Société d'Intervention SODEFITEX. Ils veulent

maintenir les cultures de décrue en fond de vallée, les cultures vivrières, mais le profit du mil ou du maïs est collectif et peu tangible. On mange, certes, mais ce n'est pas le véritable objectif, tandis qu'au contraire, le profit de coton est un profit monétaire individuel. Chacun peut s'en servir pour payer ce qu'il veut sans devoir de comptes à son patriarche. On risque d'oublier qu'il faut aussi (et d'abord) approvisionner le grenier commun. Instrument pour entrer dans l'économie du marché, le coton est aussi un instrument d'affranchissement des jeunes (comme toute culture vendable) par rapport aux vieux, des femmes par rapport aux hommes, un certain nombre de jeunes ménages, dit-on, se séparent du patriarche, souvent sans aller bien loin et sans rompre les liens affectifs et rituels. Il faudra tenir compte de cette évolution (qui se produit partout en Afrique) pour éviter l'explosion des communautés.

La SODEFITEX distribuant les graines, organisant le travail, commercialisant et remplissant les rôles exercés jusqu'ici par les pères, cela risque d'engendrer un paternalisme dangereux. Ayant rompu avec le père, le sujet retrouve un père de remplacement (auquel il reproche d'ailleurs la rupture d'avec le père véritable), on voit le danger politique et social, d'autant que la SODEFITEX (ou tout autre organisme semblable) paraîtra animée par des étrangers citadins, voire même des Blancs. Il faut noter que l'artisanat traditionnel (forgerons, cordonniers) manifestent actuellement une grande attitude à l'évolution. Les forgerons fondent des marmites d'alou, forgent et remplacent des socs de charrues, les cordonniers font les équipements nécessaires pour atteler les chevaux...

F. EQUIPEMENTS SOCIAUX ET CULTURELS

Le Sénégal Oriental a toujours été une zone deshéritée du Sénégal. Peut-être le doit-il à sa situation sanitaire? Sa faible population n'a jamais invité les administrations à y faire de très gros investissements sociaux.

Dans l'état actuel, l'infrastructure médicale est la suivante:

TABLEAU 6.- FACILITES MEDICALES DANS QUATRE REGIONS

Région	Hôpitaux	Maternités	Centres Santé	Postes Santé	Soins Maternels et Infantiles	Grandes Endémies
Sénégal Orient.	0	3	3	30	3	1
Sine Saloum	1	10	9	83	10	0
Thiès	1	7	5	57	10	1
Cap Vert	4	17	1	62	24	1

La capacité d'hospitalisation montre ce retard:

TABLEAU 7. - LITS D'HOPITAUX ET MEDECINS, PAR TETE, DANS LES TROIS REGIONS DU SENEGAL

Région	Habitants par lit	Habitants par médecin
Sénégal Oriental	2121	65 591
Cap Vert	1494	4 186
Sine Saloum	1703	75 743

Le rayon d'action des équipements montre que la distance matérielle compte pour beaucoup dans l'insuffisance de l'équipement: le patient doit faire long chemin pour trouver les médecins. Le poste de santé a un rayon de 25 km au Sénégal Oriental, de 9 km au Sine Saloum.

Les principaux problèmes sont ceux de la densité de population et du réseau routier. Les habitants sont conscients de leur santé et portés à consulter. Les soins médicaux sont limités par la distance. Au Sénégal Oriental il y a 397 consultants pour 1000 habitants, au Sine Saloum 740. Le chiffre du Sine Saloum montre un objectif modeste (région du fleuve: 1224 consultants pour 1000 habitants).^{b/} L'équipement scolaire est également à un niveau plus modeste que celui des régions voisines.

~~b/Note de l'éditeur: Ces chiffres ne semblent pas exactes.~~

Soit un peu plus d'une consultation par an et par habitant

G. POSSIBILITES D'ENCADREMENT ET DE SPECIALISTES

Les chiffres donnés pour Tambacounda par le V^e Plan montrent que le nombre des artisans est très faible. Il s'agit non plus ici des artisans traditionnels, castes, mais d'entreprises artisanales, quelles soient ou non composées et dirigées par des hommes de caste.

Artisanat d'art, 174 entreprises, 190 emplois. Artisanat de productions, 299 entreprises, 453 emplois. Artisanat de service, 63 entreprises, 100 emplois. Il est certain qu'un développement un peu important ne pourra pas se faire avec des effectifs si faibles. Il faudra que maçons, menuisiers, forgerons, cordonniers viennent avec les immigrants.

CHAPITRE II - PROBLEMES D'EMPLOIS

Pour le problème général de l'emploi, il faut prendre en considération les possibilités d'ensemble du pays, et non plus la situation régionale. En 1975-76, 305 516 enfants sont à l'école primaire, 69 496 dans les établissements secondaires, 8301 dans l'enseignement supérieur.

Le plan estime que l'offre additionnelle de main-d'oeuvre sera de 100 400 personnes. Il sera donc relativement facile de trouver le personnel d'encadrement en orientant les étudiants, secondaires, etc., vers les secteurs demandés. L'orientation ne se fait pas d'elle-même, comme partout, le droit et les sciences économiques, ainsi que les lettres ont des effectifs plus forts (2097, 2251), sciences physiques (792) et médecine (1327).

Pour les ouvriers spécialisés et qualifiés, des formations rapides devront être mises sur pied. Mais actuellement le sous emploi et le chômage en ville permettent de penser que l'on pourrait trouver des ouvriers dans des secteurs où la spécialisation est limitée (bâtiments - travaux publics).

La politique sénégalaise n'est pas orientée vers le libéralisme et l'entreprise privée. Il est peu probable que des entreprises étrangères pourraient se voir accorder des concessions agricoles en zones irriguées. Des entreprises sénégalaises (hypothèse peu vraisemblable) seraient-elles souhaitées? Le gouvernement s'orientera plus tard sur une mise en valeur du type coopératif où l'exploitant est encadré par des agents de l'Etat ou du secteur para-statal. Les sociétés d'intervention à compétence géographique encadrent, conseillent, commercialisent, fournissent semences et outils. Pour cet encadrement, il faut songer à un agent (niveau BEPC) pour 250 ha, il faut, dit-on, un chef de secteur (ingénieur de travaux agricoles) pour 15 encadreurs, selon l'expérience de la SODEFITEX en culture cotonnière non irriguée. En culture irriguée, la densité d'encadrement serait plus forte. Il est facile de trouver des hommes du niveau encadreur qui sont ensuite spécialisés. Actuellement, la SODEFITEX emploie 750 salariés permanents (pour 45000 ha de coton), chiffre à vérifier. Le total des salariés dans ce secteur d'encadrement, sociétés d'intervention, était de 3447. Il reste que pour 50 000 ha, les besoins sont importants et, pour les ingénieurs, il faudra planifier besoins et orientations des étudiants.

CHAPITRE III - BESOINS NATIONAUX ET OBJECTIFS

Ce chapitre a rapport au Chapitre III, Section B du plan de quatre ans du Sénégal.

Il est intéressant de réfléchir sur les principes dominants de la politique sénégalaise, car les structures élaborées pour l'action seront animées par ces principes.

Le Sénégal préconise toujours un socialisme africain. Derrière ces mots il y a le respect d'une tradition de "négritude", un souci d'égalité, un humanisme.

A. TRADITION ET NEGRITUDE

Tous les milieux semblent croire en la validité d'une culture negro africaine intangible, sans suffisamment chercher à encadrer les grandes lignes et sans définir ce qui est compatible avec les progrès de la technique, qui sont également désirables. Les efforts culturels sont évidents. L'originalité culturelle est encouragée. Tout ce qui uniformiserait serait peu encouragé. Pourtant, bon gré mal gré, une unification semble en route. La langue wolof domine et, probablement à travers elle, la conception du monde wolof. Avec la primauté des faits religieux et la personnalisation autour d'un marabout.

B. EGALITE

Les références à la communauté familiale ou villageoise sont constantes. Communautés de terres, groupes de travail, entre'aide dans tous les domaines, vont en ce sens. Le V^e Plan indique que le Sénégal entend aller "de la communauté primitive à un élargissement plus développé de la communauté rurale pour arriver au socialisme en faisant l'économie de l'Etat bourgeoise, sinon de la lutte des classes". On peut conclure que le Sénégal ne souhaite pas la naissance d'une classe de gros producteurs. Déjà, la loi foncière, lorsqu'elle est appliquée, s'oppose à la "grande propriété"

qui serait vendable, louable...On peut supposer que le plan donnera la préférence à une action de masse plutôt qu'à une politique de tache d'huile qui serait fondée sur l'exemple contagieux de quelques "planteur-pilotes". En fait, ces décisions ne sont pas encore prises et les projets relatifs au bassin devront rester très plastiques pour que le gouvernement puisse leur donner l'orientation qui leur conviendra. Tout ceci n'empêche pas que la culture attelée, par exemple, aboutisse à une évolution des conditions sociales.

C. SOCIALISME OU CAPITALISME

En général, le Sénégal lorsqu'il en a le choix, préfère éviter le recours au capitalisme surtout étranger. Les capitalistes nationaux n'ont probablement pas les fonds (ni le goût) des grosses entreprises agricoles comme celle qui nous occupe. De grosses entreprises agricoles étrangères sont difficilement concevables, elles seraient un état dans l'état, avec les difficultés politiques et sociales qui peuvent découler de cette situation (prolétariat, revendications sociales, opposition à la fois sociale et raciale à un patronat étranger).

Des entreprises parastatales seraient concevables comme un capitalisme d'état. Elles seraient à leurs propres frais et à leur propre bénéfice. En fait, cette solution n'est pas tellement satisfaisante, le recours au budget de l'état serait trop facile. Quel gouvernement accepterait de laisser sans secours une entreprise qui lui appartient et qui emploie des dizaines de milliers de salariés? D'ailleurs ici encore les cultivateurs deviendraient prolétaires, salariés de l'état, fonctionnaires en quelque sorte. Il y a peu de chance que la solution tente le gouvernement sénégalais.

Dans la ligne actuelle, les Sociétés d'Intervention semblent devoir être la solution la plus probable. Le gouvernement confie à une entreprise le soin d'organiser techniquement (encadrement, distribution des semences, engrais...) et financièrement (commercialisation, remboursements...). Ces Sociétés d'Intervention pourraient gérer

les périmètres irrigués. La SODEFITEX est désignée de cette façon pour le Sénégal Oriental où le coton semble une importante source de revenu, mais où elle a déjà lancé des périmètres de riziculture.

D. HUMANISME

Il ne s'agirait pourtant pas d'entreprises d'état. Le plan semble traduire une volonté de faire participer la "Base". L'existence d'un "Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine" montre que l'effort de conscientes actions est certain : éviter tout corporatisme, éviter une hypertrophie de l'économisme et une atrophie des aspects sociaux. L'aiguillon (libéral) des prix, l'appât de la consommation individuelle ne sera pas le moteur principal de l'action.

Une certaine austerité peut être préconisée. La distribution des biens de consommation se faisant à travers des organisations de caractère coopératif est aisément contrôlable. Il semble que les services s'orientent vers une libéralisation à travers de coopératives commerciales permettant d'assurer la sénégalisation. Des "Magasins Témoins" permettraient à des commerçants plus ou moins novices de se lancer en profitant des services collectifs (achats, comptabilité). Le développement de l'expérience sera intéressant à suivre, programmes d'action commerciale comme celui du PAC Ivoirien, où les stagiaires, futurs boutiquiers et futurs commerçants, suivent alternativement stages et cours théoriques.

Il est donc possible que le commerce local ne s'adapte pas avec la célérité désirable aux demandes et besoins de la clientèle. Peut-être faudra-t-il suivre l'approvisionnement des postes commerciaux, former des commerçants.

E. AXE ECONOMIQUE

Au point de vue des transports, l'état sénégalais souhaitera vraisemblablement orienter les produits vers le chemin de fer de Tambacounda. L'avantage de cette solution est de fournir à Dakar, métropole trop grosse, des possibilités de croissance mieux contrôlée. Sortir par la Casamance n'est pas impossible. L'avantage serait de rattacher la Casamance à l'ensemble national et de donner au port someillant et à la ville peu active de Ziguinchor quelque mouvement. Cependant, un débouché sur la Gambie ne séduira vraisemblablement pas le Sénégal.

F. ECHELLE REDUITE DES PROJETS

Pour l'industrie, le V^e Plan semble peu soucieux d'assurer une décentralisation régionale et une intégration des activités. D'autre part, les comités du plan mettent l'accent sur les bases communes à diverses industries. On peut donc penser que dans la mesure du possible, l'état voudra pousser sur place le raffinage ou l'utilisation, afin de sortir des concentrés de tomates ou des conserves, plutôt que des légumes ou de la viande sur pied ou en quartiers.

Enfin, l'expérience du passé incite les services gouvernementaux à préférer quand c'est possible, des industries de petites dimensions plutôt que des affaires considérables où la moindre lacune (de financement ou de technique) risque de tout faire tomber.

Selon une telle doctrine, il serait indiqué que les projets d'immigration soient organisés en unités fractionnées dans le temps et l'espace plutôt que dans un ensemble massif.

On cite par exemple des aménagements à Matam qu'il serait intéressant de comparer aux vastes ensembles de Dagana.

Telles sont les impressions que l'on peut retenir à la lecture du plan. Les comptes-rendus des commissions de planification actuellement en cours préciseront les doctrines adoptées et permettront

une adaptation de projets PNUD aux intentions gouvernementales. De toute façon, il sera nécessaire que les gouvernements sénégalais et gambien puissent moduler selon leurs nécessités locales et leurs tendances propres les projets d'ensemble afin d'en endosser réellement la paternité et la responsabilité.

G. NIVEAU I

Dans un stade futur on peut poser tout d'abord la question de la main-d'oeuvre nécessaire pour faire les travaux barrages. Il ne semble pas qu'il y ait un véritable problème. Les statistiques sur la main-d'oeuvre montrent des disponibilités, non pas peut-être sur place, mais dans d'autres régions plus proches de la côte Dakar, Thiès, St. Louis...

La question de droits fonciers ne doit pas causer grande difficulté. La population étant peu nombreuse, la terre cultivable est largement disponible. Il faudra toutefois prendre garde que certains bas fonds inondables peuvent être recherchés pour des cultures de décrue. Etant donné le caractère généralement malsain des vallées dans cette région, il est probable que l'on n'y trouve pas d'établissement permanent (villages). D'ailleurs s'il s'en trouvait, l'obstacle serait mince. Les maisons sont généralement en matériaux locaux de faible valeur (paille, pisé). La question d'expropriation ne se pose guère. Une enquête sur place sera nécessaire, par les administrations (sous préfet) ou les coopératives. Mais il est bien probable que les habitants abandonneront bien volontier leurs cases, si on leur offre une aide pour les reconstruire (camions d'eau, moules à parpaing de terre stabilisée, bois d'huisseries, tôles). Il faudra se souvenir que éleveurs et cultivateurs peuvent avoir des idées différentes sur l'urbanisme villageois et sur les sites souhaitables. Il sera nécessaire de laisser aux gens sur place, la possibilité de réfléchir, de voir des emplacements, peut-être serait-il souhaitable de reconstruire en regroupant les villages, pour avoir des noyaux de l'ordre de 300 habitants. Au-dessus de ce nombre, la distance des champs aux maisons serait trop grande. Toute décision devra être faite tenant compte des cultures proposées.

Les villages envoyés et relogés auront la possibilité de faire des cultures sur le marnage provoqué par l'évaporation. Le principe est suffisamment proche des cultures de décrue pour que la population s'y essaie facilement. Cependant, ce marnage sera au maximum au moment de l'extrême saison sèche. Autrement dit, les semis faits au début du retrait des eaux par évaporation seront bien loin de l'eau au plus fort de l'évaporation et de la saison sèche. Ils risquent d'être desséchés et, par conséquent, il sera nécessaire qu'un agronome étudie ces cultures de marnage.

L'installation des cultures irriguées sur de vastes surfaces pose un problème de peuplement. Il sera indispensable de mesurer les délais dans lesquels les divers aménagements actuels ont été effectués. En effet, les expériences en matière de travaux Publics, de construction d'huileries ou d'usines d'égrenage, de défrichements et de colonisations intérieures sont nombreuses. On doit pouvoir en tirer des approximations plus raisonnables que les évaluations selon des normes occidentales.

Les administrations, centres de recherches, sociétés d'intervention ont une grande expérience en la matière. Selon certains, la mise en culture de 5000 ha nécessiterait 5 ans (et 15 000 ha = 15 ans).

H. NIVEAU III

1. CHAPITRE IV - STRATEGIES GOUVERNEMENTALES ALTERNATIVES

Si les installations industrielles sont relativement faciles à mettre sur pied, des entreprises agricoles sont plus lentes à monter et à démarrer, non seulement il faut organiser mais surtout convaincre, éduquer.

Dans le cas présent, il faudra d'abord faire venir et installer une masse énorme de gens : plusieurs centaines de milliers. Si l'on évalue des familles du type de celles qui sont aux terres neuves, pour 80 000 ha, avec une cellule familiale par ha, 4,8 actifs ou 6,8 habitants par exploitation (Dubois Cah. ORSTOM 1.75. p. 108),

ce serait 500 000 personnes à déplacer et à installer, à instruire des techniques délicates d'irrigation. L'espacement de cette entreprise gigantesque prendrait au moins une vingtaine d'années pour sa réalisation.

Généralement, les entreprises géantes se sont heurtées à des difficultés multipliées par leur gigantisme. Il serait donc indiqué, en même temps que l'échelonnement dans les temps, de procéder à un échelonnement dans l'espace, une installation en grappe et non pas de très vastes défrichements groupés. Le médecin et les agropathologistes y verraient peut-être aussi l'avantage de limiter la diffusion des maladies. La taille des villages est souvent limitée par la distance des champs. En culture irriguée, la question ne se poserait guère. Il serait possible de concevoir plusieurs communautés villageoises de 1000 ha chacune, construites selon les coutumes de chaque ethnique, en habitat dispersé ou groupé en bordure de la cuvette irriguée, afin d'être entre plateau et vallée. D'après plusieurs exemples, il semble qu'il y ait normalement symbiose entre plusieurs villages, pour le marché et les échanges matrimoniaux.

Même si un échelonnement dans le temps et dans l'espace est adopté, la partie agricole du projet suppose un déplacement important de population. Pour la partie industrielle, le problème n'est pas grave, Nombreuses sont les expériences de villes minières créées de toutes pièces.

On trouve toujours des volontaires pour venir dans une ville et pour adopter un genre de vie urbain.

Mais dans la mesure où la partie agricole du projet est décisive, il faudra étudier de près la question des futurs paysans. Les expériences déjà faites, Matam, Dagana, Delta du Sénégal, Terres Neuves, devront être analysées : qui sont les immigrants, de quelle région viennent-ils, et de quelle distance? Quelle est l'évolution de leur situation familiale, quelle est leur stabilité, quelles sont leurs motivations, comment s'est faite leur installation, et quel en a été le coût?

Il n'a pas été possible, dans le délai de 15 jours qui m'a été donné, de répondre à ces questions, dont beaucoup n'ont pas été étudiées jusqu'à présent.

Pour les terres neuves, quelques publications (Cah ORSTOM Sciences Humaines, XII, 1975) donnent des indications. L'installation des pionniers a été relativement coûteuse - 785 000.- fcfa pour fournir puits, routes, outillages, avances pour l'alimentation, équipement des futurs villages, transports, et un minimum de facilités d'infrastructure sociale, écoles et santé.

Où peut-on trouver les populations nécessaires à la mise en valeur des terres irrigables? La région de Kédougou est loin de tout et chacun la voit comme très excentrique.

L'évolution démographique est certes très intense, les taux de croissance de la population sont élevés. A longue échéance, plus la pression démographique s'élèvera, de nouveaux aménagements seront peut-être nécessaires. Néanmoins, où trouver les colons de ces terres nouvelles?

Les Sérér sont des agriculteurs dont on respecte la compétence et le soin. Mais ils ne sont pas bien enthousiastes pour s'expatrier. L'expérience des terres neuves montre que le mouvement a été difficile depuis 1935 lorsque la migration s'est arrêtée, avec des reculs et des abandons de terres. Elle a repris avec les terres neuves et semble maintenant en cours, mais avec une cadence assez faible.

Déjà les terres neuves semblent aux Sérér fort éloignées de leurs villages d'origine, avec lesquels ils n'accepteraient pas de couper leurs liens.

Les zones couvertes par le projet actuel sont encore infiniment plus lointaines, même si on les rapproche de Tambacounda. Les Wollofs sont plus volontier voyageurs. La zone où ils habitent leur est très étrangère. Des motivations religieuses ont pu les inciter

à se déplacer. Les motivations purement économiques n'auront pas le même effet. D'ailleurs une implantation paysanne entraîne une installation définitive, sans grande possibilité de voyage. La culture irriguée en effet "libère" du traditionnel farniente de la saison sèche où, faute de travail agricole, on peut se déplacer, faire du commerce...

Les Toucouleur sont mobiles, dit-on. L'habitude des cultures de décrue leur donne une certaine "qualification" pour la culture irriguée. L'existence d'aménagements divers montre que la population a dû être réceptive. Mais ils restent dans leur milieu d'origine, le Fleuve Sénégal, même si les distances sont grandes les diverses "escales" font partie de l'unité géographique, historique (et sentimentale). Des réseaux existent qui relient le Fleuve à Médina Gonasse, mais ce qui est valable pour quelques centaines de personnes ne l'est plus pour des dizaines de milliers.

Les Sarakolé voyageant beaucoup, puisqu'ils vont jusqu'en France ou au Zaïre. Le voyage lointain et le commerce spéculatif exercent un attrait infiniment plus fort que la modeste prospérité paysanne dans un pays perdu. Il y a, il est vrai, des Sarakolé en Haute Gambie. Mais ils ont semble-t-il perdu contact avec le pays d'origine. Venus peut-être depuis des siècles avec les conquêtes des vassaux du Mali, leur migration ne peut en rien être comparée à ce que serait une migration de nos jours.

Les Gambiens peuvent-ils à leur tour fournir des colons aux terres nouvelles de la région de Tambacounda? Il y a là un problème international qui n'est pas si facile à résoudre. Sauf une pression démographique extrême, quel état accepte de voir une partie de sa population s'en aller définitivement? Il ^{fonderait} semblerait que Banjul accepte une telle idée et donne son appui positif en organisant propagande, départs, etc. La pression démographique dans la haute province est justement moins forte qu'à Banjul. Le Sénégal d'ailleurs aurait peut-être également l'impression d'un kyste étranger, dangereux parce que absolument limitrophe. L'irrédentisme serait du domaine prévisible.

Il est peu probable

Au contraire, une migration Balante, Mancague, Mandjaque serait plus concevable. Déjà ces peuples migrent en Casamance et jusqu'aux Niayes du Cap Vert.

Cultivateurs de polders, ils savent s'adapter à la culture irriguée. Plus loin de chez eux, ils ne revendiqueront pas un rattachement mais les objectifs de droit international demeurent. Le gouvernement de Guinée-Bissao peut-il être favorable à de tels mouvements? Pour compléter le tableau, il faut évoquer les possibilités de migration des Foula du Fouta Djallon. Déjà en 1954, ils fournissaient une large proportion des travailleurs de Séfa.

Il y a bien au Sénégal une zone où la population est déjà sortie de son milieu d'origine et se trouve prête pour toutes les aventures. A Dakar, il y a vraisemblablement un nombre considérable d'hommes disponibles (chômeurs...), mais les expériences faites de retour à la terre des jeunes gens venus en ville ne sont guère concluantes. Il faut rappeler, cependant, une enquête bien ancienne faite à Brazzaville vers 1956. Des jeunes gens semblaient accepter le "retour à la terre" à condition que ce soit dans une organisation où ils seraient libérés des vieux et de la coutume, d'une part, et où ils pourraient, d'autre part, travailler avec des machines, recevoir un salaire et avoir une situation d'ouvriers.

Le gouvernement sénégalais n'est probablement pas désireux de se mettre sur les bras une entreprise dont l'énormité et les difficultés seraient presque celles de Richard Toll, Séfa, etc. Socialement, une masse prolétaire n'est guère souhaitable.

L'idée d'une symbiose entre le travail paysan et le travail "à la machine" mérite peut-être d'être creusée. Une expérience intéressante a été faite pendant les années 1960 à Séfa. Des lots avaient été donnés à des villageois qui devaient y effectuer des assolements sur des parcelles prévues et délimitées à l'avance. Dans ces bandes, les tracteurs pouvaient passer exécuter méthodes de cultivation, puisque tous les cultivateurs voisins avaient des parcelles jointives en cultures semblables. Toutes les parcelles à labourer pour

les arachides ou le mil, pouvaient être faites d'un seul trait transversal, tandis que les façons manuelles étaient faites dans le sens longitudinal qui était aussi celui de la répartition de la possession des champs. Cet aménagement de terroir permet ainsi un mélange des paysans et d'ouvriers. Cela peut rendre attirante la vie rurale.

Enfin, compter sur une migration importante de chômeurs citadins paraît bien utopique.

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

En même temps qu'une réflexion sur les soucis possibles de migrations, il faut entreprendre dès maintenant une réflexion sur les possibilités et les modalités de l'encadrement. Il faut ici, que le gouvernement sénégalais se sente parfaitement libre de ses options. Ni du point de vue technique, ni du point de vue social, ni du point de vue économique, il n'y a de solution évidente. Capitalisme libéral, capitalisme d'état, auto gestion coopérative, petits exploitants encadrés par une administration étatique ou par des Sociétés d'intervention. Tout est possible. Toutefois, il faut qu'une autorité quelle qu'elle soit, puisse avoir le souci de synthétiser ce que pourrait chercher la TVA de Roosevelt. Se limiter à la production serait dangereux.

D'ailleurs, les problèmes posés par la recherche de migrants montreront avec évidence la nécessité d'une approche globale. Il sera indispensable, dès le départ, d'organiser un service que l'on pourrait appeler "Social" si l'on voulait oublier ce que ce mot connote de bienfaisance, on pourrait le dire "Sociologique", si l'on voulait oublier ce que ce mot traite de recherche "fondamentale" hors des possibilités d'application pratique. Il faut, en effet, que quelqu'un suive les questions du peuplement, de famille, de besoin social, culturel et éducatif au sens le plus large, en y inclinant tout ce que l'on entend à l'UNESCO sous les "community development", éducation de base, etc.

Il sera nécessaire que l'autorité responsable soit en relations avec les autorités homologues qui pourraient être citée par la Gambie.

Rien n'empêche semble-t-il que la Société d'intervention chargée de la zone géographique en question soit habilitée à diriger l'ensemble de l'entreprise du côté sénégalais.

Il faudra cependant que les responsables soient bien convaincus que leur rôle n'est pas de produire à tout prix, mais d'assurer à la population un développement équilibré.

3. PECHERIE

L'existence de lacs de barrages importants doit inciter à étudier la question de la pisciculture.

Tout d'abord, il est probablement indispensable de prévoir, avant la mise en eau, une certaine déforestation, sinon les arbres noyés par l'inondation rendraient impossible l'usage de filets et autres engins de fond.

D'autre part, il sera indispensable, selon les résultats de l'analyse chimique des eaux, de prévoir l'apport d'engrais ou autres sels minéraux indispensables à la faune aquatique. Les mêmes précautions s'imposeront dans la basse vallée si le taux de salinité est abaissé. Les espèces d'eau saumâtre se trouveront éliminées et il sera nécessaire de prévoir leur remplacement par des espèces d'eau douce. Peut-être la ^{Gambie} faune n'est-elle pas grande consommation ^{rice} de poisson, mais les caisses de poisson entassées sur le port à Banjul montrent qu'il y a production par des pêcheurs sénégalais et exportation.

Pour les lacs, les conseils d'un expert de la faune d'eau douce seront nécessaires, car l'apport de protéine que fournit le poisson est nécessaire pour l'équilibre nutritionnel. Des experts ayant étudié le Niger auront l'expérience de ces eaux, des méthodes d'ensemencement, des techniques de pêche et de conservation.

Dans la population sénégalaise, il y a certainement parmi les riverains du fleuve Sénégal des équipages de pêche qui pourraient se fixer dans les régions intéressées.

Pêche, navigation, conservation peuvent vraisemblablement être assurées selon les conditions traditionnelles (fumage...), ce qui aurait l'avantage de ne pas changer le goût auquel le consommateur local est habitué. On sait en effet que les goûts en matière culinaire sont particulièrement tenaces. Les cuisinières n'aiment pas tellement sortir de leurs habitudes.

4. CHAPITRE 4. - CULTURES NON IRRIGUEES

A propos des cultures alimentées par la pluie, il convient de souligner l'intérêt de citer un marché des produits vivriers (mil, mébé, tomates, piments, etc.). En effet, les cultivateurs hésitent à se lancer dans des productions dépassant leur consommation personnelle. Pour les produits exportables (arachides, coton), les circuits de commercialisation existent. Pour le riz, le circuit de distribution fonctionne. Des organisations d'achat et de collecte seront nécessaires pour les autres denrées.

Selon les produits envisagés, il faudra songer aux modalités de conservation. Des procédés traditionnels existent (séchage au soleil des piments, poudre de tomates, oignons...). Si une production importante était envisagée, des concentrés de tomate pourraient être fabriqués et mis en boîte. Le Sénégal a l'expérience de cette industrie.

Le bassin arachidier du Sénégal fournirait vraisemblablement un marché suffisant, sinon il faudrait étudier avec les gouvernements voisins (Mali...) les possibilités d'exportation.

5. CHAPITRE 4, C - ELEVAGE

Le besoin de viande est évident. Le plan sénégalais prévoit d'ailleurs une croissance de la demande.

Même si aucun développement spécial de l'élevage n'est prévu, il sera indispensable de prévoir une utilisation de l'espace permettant la coexistence sans querelles des pasteurs et des cultivateurs. Lorsqu'il s'agit du bétail appartenant aux cultivateurs, les questions

se résolvent assez facilement, chacun surveillant son troupeau ou clôturant ses champs si les jachères sont groupées en pâture communale. Lorsqu'il s'agit de bétail appartenant à des trans-humants, des points d'abreuvement devront être prévus, au long des canaux de dérivation par exemple, où des créneaux interdits à l'agriculture seront pratiqués.

Le droit coutumier prévoyait cette "servitude d'abreuvement" pour les troupeaux. Il est impossible en effet de maintenir dans un cheminement trop réduit un troupeau affolé par la proximité de l'eau.

Peut-être serait-il judicieux de prévoir en zone irrigable des prés d'embouche où le bétail pourrait être remis en forme avant abattage. Ces ranches d'élevage intensif ont probablement été étudiés déjà par les services compétents qu'il faudrait consulter. On retrouve ici le projet étudié par Latino Consult pour M. Kébé.

6. CHAPITRE 5, B - TRANSPORTATION, C - POLITIQUE

Le Sénégal Oriental attend tout du "désenclavement" : sous ce terme on entend la création d'un bon système de routes d'accès à Kaolack, Tambacounda, Kédougou. De Kaolack à Koupentoun, la route est à peu près bonne. Ensuite, c'est une piste latéritisée, entretenue.

Il est certain que les transports de personnes ne sont pas intenses. La comparaison avec les gares routières de Kaolack est frappante. Mais la différence de situation démographique ne doit pas être oubliée.

Le chemin de fer existe. Il n'a plus l'activité qu'il avait. L'entretien n'est probablement pas ce qu'il aurait dû être. La concurrence de la route a joué.

L'ONCAD a été créé pour remplacer les commerçants acheteurs. Le gouvernement en avait fait une pièce d'un système socialiste. Il n'est donc pas certain qu'il soit disposé à changer sa position sur le monopole ONCAD.

Rien n'empêche l'ONCAD d'acheminer les produits par un itinéraire plutôt que par un autre. A première vue, une exportation par voie fluviale gambienne ne serait pas impensable. Mais toute la production utilisée à Dakar (arachides, coton) ne peut pas être détournée vers l'exportation. Rien ne prouve que le transport : camion - Gambie (bateau) - Dakar (port) camion (usine), soit plus économique que la voie actuelle. Psychologiquement et politiquement, cette voie gambienne ne séduira pas les Sénégalais. En effet, l'amitié sénégal-gambienne n'est peut-être pas aussi forte au niveau du petit peuple qu'au niveau des classes éclairées. Les chauffeurs sénégalais qui transitent par la Gambie se plaignent que la police gambienne les défavorise (donnant priorité aux gambiens...). Le gouvernement se préoccupe beaucoup de la fraude douanière, s'efforce d'attirer la production de la zone frontalière par une implantation de magasins témoins.

7. CHAPITRE 5, C - L'APPROVISIONNEMENT D'EAU

Le Sénégal confie la gestion des adductions d'eaux à la SONES, Société Nationale des Eaux du Sénégal pour les fontaines publiques, les communes paient une redevance. Les branchements individuels sont payés par les particuliers. Il est probable que les Africains ayant des branchements individuels sont relativement peu nombreux. La négligence à payer une redevance entraîne la coupure.

La consommation d'eau est relativement faible, de 20 à 150 litres par personne et par jour en comptant les arrosages.

8. CHAPITRE 5, C - EAUX RURALES

Partout la question de l'eau est cruciale, pour les cultivateurs et plus encore pour les éleveurs. Ceux-ci représentent pour le Sénégal une richesse potentielle considérable. Un projet de la Banque Mondiale est en cours de réalisation au nord de Tambacounda. Il est acquis déjà que l'importance du troupeau est double de ce que l'on croyait (3,9 bovins par habitant).

Les forages sont donc une opération rentable économiquement. L'installation du matériel perfectionné n'est peut-être pas la meilleure solution, (entretien, réparations, alimentation en carburant, risquent de poser des problèmes insolubles.)

L'existence de puits augmente le pouvoir du chef de village local.

Il faut également prendre des mesures pour assurer la coexistence pacifique éleveurs-cultivateurs. Des couloirs d'accès doivent être aménagés aux puits ou aux rivières et les cultivateurs voisins des accès doivent prendre l'habitude de clore (des haies vives seraient fort utiles pour lutter contre

9. CHAPITRE 5, C - L'EAU POUR LE BETAIL

Au Sénégal, la répartition de compétence est complexe pour les pompes et forages. Le Ministère du Développement Rural et Hydraulique fournit des pompes à main. La Société outillage mécanique hydraulique fournit des pompes au mazout et service d'entretien - une société nationale des forages (Sonafor) exécute des forages - le service de l'élevage en fait peut-être aussi.

10. CHAPITRE 5, C - L'EAU POUR LES CULTURES IRRIGUEES

La culture irriguée (par des moyens divers) semble avoir pris beaucoup d'importance au Sénégal. La tradition de riziculture irriguée sur des polders est très ancienne en Casamance. Dans la vallée du fleuve, les cultures de décrue ont été souvent décrites.

(H. Labouret - Les Paysans d'Afrique Occidentale - Gallinaud

Caumont Boutillier - La Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal - PUF)

Depuis, de nombreuses régions ont vu de réalisations diverses.

Il faudrait pouvoir faire un bilan de toutes ces tentatives, des méthodes techniques ou juridiques essayées par les Niayes,

Richard Toll, l'organisation autonome du Delta devenue SAED, Matam.

Du point de vue du sociologue, il faudrait étudier la population, son origine, son statut d'ouvrier ou paysan exploitant, la stabilité de l'installation, les relations sociales créées dans le milieu nouveau, la persistance des relations avec le milieu d'origine, la naissance d'élites dirigeantes, etc...

On constaterait probablement une différenciation de conditions sociales. Entre les chefs de famille (et d'entreprise), les sourga-travailleurs permanents, cadets, neveux ou étrangers - les navetanes travailleurs saisonniers - les firdou employés occasionnellement, la différence d'autorité, de pouvoir économique est bien connue. Celle entre hommes et femmes également. Mais il y a aussi des paysans prévoyants, équipés, possédant des attelages et des réserves de vivres - et des paysans démunis qui louent semoirs ou boeufs. Les prix de location sont relativement élevés (à Gouloumbo un boeuf est loué 5000 F pour la saison - un semoir 300 F pour faire une "corde" de coton.

Sans qu'il y ait coupure comme entre classes sociales, il y a des inégalités. Elles ont peu de chance de se perpétuer et de s'accroître. Les liens familiaux amènent des répartitions, le droit coutumier ne va pas dans le sens d'une concentration des biens.

Il est probable que l'on constaterait, dans les Terres Neuves, un desserrement des liens familiaux, affranchissement des jeunes par rapport aux vieux, des femmes par rapport aux hommes. Pour ma part, je pense que ce mouvement est inévitable et finalement bénéfique. En effet, l'être humain prend conscience de sa personnalité, de l'autonomie de sa pensée, de sa volonté. Cet individualisme doit être assumé avant d'être dépassé. L'individu pourra sacrifier librement certaines de ses libertés pour une communauté voulue clairement et non plus imposée par les traditions, la pression de l'opinion, etc... De même, les rapports jeunes-vieux passeront du stage de l'obligation de respect née à la coutume, de la gérontocratie quasi-religieuse à un respect et à un dévouement volontaires... Mais bon nombre d'intellectuels africains refusent d'envisager cette transformation. Ils nient la soif d'évolution de la jeunesse

et accuseront l'économie de marché de corrompre les vieilles valeurs africaines. Une transformation économique, sociale, technique de l'importance des 80 000 ha irrigables serait profondément traumatisante. Le gouvernement, s'il décide cette transformation, pourra veiller à ce que l'aspect de rupture soit atténué. La migration qui se fait avec l'accord des communautés et pour le bien commun n'est pas une coupure mais un prolongement, un élargissement de la communauté. Visites, accompagnements, solennités éviteront la mauvaise conscience de départs mal acceptés. On pourra renforcer l'autorité des pères ou des aînés, si on le croit bon, en exigeant leur présence pour toute vente effectuée par quelqu'un de leur carré. Mais n'est-ce pas déjà passé? Les femmes vendent librement coton ou arachides.

Il faudra donc que le gouvernement accepte (ou refuse) le risque d'évolution, qu'il laisse réfléchir l'opinion, surtout celle de la "classe politique" sur ces problèmes. Il ne faut s'exagérer les difficultés : la migration vers Dakar constitue une pire rupture d'avec les traditions. Des hommes nouveaux s'y forment, qui dégageront les valeurs permanentes de celles qui ne sont qu'accidentelles.

Face aux transformations sociales, face à la psychologie individuelle sur les questions d'économie d'argent, de hiérarchie, de besoins, l'église catholique dans les "Terres Neuves" a entrepris de pousser ses fidèles à réfléchir. Il serait intéressant de connaître l'opinion à ce propos des marabouts de très stricte observance, comme celui de Médina Gonasse.

La participation des experts sénégalais réunis à la SONEP, Société Nationale d'Etudes et Planification, sera précieuse, comme celle de la section de sociologie de l'IFAN (Abdoulaye B. Diop).

Au niveau villageois, la présence d'agglomérations denses permettrait au Sénégal de développer avec leur pleine efficacité les "communautés rurales". Il s'agit d'une organisation de type municipal, qui étend son autorité sur ce que l'on pourrait appeler un canton. Sur une surface réduite les rencontres et discussions sont faciles, on peut penser qu'une pratique de la démocratie rurales serait facilitée dans des périmètres irrigués où la densité de population est plus grande. Les frontières de ces communautés peuvent être tracées de façon à englober uniquement des cultivateurs de zone irriguée. L'avantage en serait que le milieu serait homogène, les soucis de tous analogues et les priorités budgétaires faciles à établir. Une autre solution serait de faire un découpage mélangeant des nouveaux villages irrigués avec des habitants anciens. Cette solution serait probablement meilleure car elle éviterait les tensions étrangers/autochtones, agriculteurs/pasteurs, en permettant à tous de discuter, de se mieux connaître et en faisant, par un budget commun, participer les pauvres aux bénéfices des riches.

Dans la mesure où des marabouts influents joueraient un rôle dirigeant dans la migration et la mise en valeur de périmètres irrigués, leur rôle se trouverait accru sur le plan national. De même on peut supposer que le personnel politique actuellement dirigeant du Sénégal Oriental pourrait hésiter devant une mise en valeur aussi massive. Un afflux de population nouvelle, en effet, perturberait l'influence de clientèles anciennes et pourrait entraîner la montée d'hommes nouveaux.

L'agriculture irriguée qui exige une main-d'oeuvre abondante ne serait probablement pas très favorable à l'implantation d'entreprises sénégalaises de type capitaliste. Pourtant le projet de ranch a été étudié par Latino Consult (Argentin) pour M. Babacar Kébé. Ce projet est considérable. On a parlé de 10 000 ha, il faudrait qu'il soit intégré dans un plan d'ensemble.

Comme cela a été dit, une grande entreprise d'état n'est pas inconcevable. Peut-être aurait-elle même des avantages techniques :

autorité des techniciens, discipline apparente. Mais il est douteux que le Sénégal s'oriente vers une telle solution. Une entreprise aussi vaste serait difficile à contrôler, l'Etat serait sans cesse sollicité de combler les déficits. Enfin, les paysans seraient des prolétaires avec l'instabilité que cela peut supposer.

La solution de petites entreprises familiales paraît plus vraisemblable, avec un encadrement pour assurer conseils techniques, commercialisation, distribution de semences. L'encadrement peut être assuré par les services dépendant du Ministère de l'Agriculture ou du Développement rural, contrôlés et activés par l'autorité territoriale (préfet...) On peut laisser une plus grande autonomie aux services techniques. On peut songer au système actuel (société de développement spécialisée dans un secteur géographique et dépassant la spécialisation technique).

Peut-être serait-il bon d'accentuer la liaison coopérative/société de développement pour aboutir à une "conscientisation" accrue, cet objectif est poursuivi par la "promotion humaine". La conscientisation risque, au moins provisoirement, d'aboutir à une remise en question de toutes les autorités. C'est un risque qu'il faut accepter. C'est au gouvernement à le mesurer. Toutefois, un partage clair des compétences et des activités serait souhaitable. En 1968, en effet, dans une toute autre région, je notais que des dirigeants locaux de "l'animation rurales" s'élevaient contre l'endettement, alors que la société de développement de l'époque y incitait le public. Pour éviter que des services, qui sont tous également aux ordres de l'Etat, ne s'élèvent ainsi les uns contre les autres, il serait souhaitable qu'une politique d'ensemble soit définie, que les doctrines de base soient élaborées en commun et bien proclamées afin que la méfiance ne puisse s'insérer entre les divers groupes.

Sur le point précis de l'opportunité d'acquérir à crédit engrais, semences, machines, boeufs on peut escompter une étude des niveaux

de vie et budgets familiaux. La SODETEG et SONED dans le cadre de leur plan d'aménagement du Sénégal Oriental se proposent une telle étude. Il serait intéressant de la consulter et d'en suivre la méthodologie.

Mais, à supposer même que le calcul économique montre l'intérêt indiscutable de "l'endettement", il faudrait encore fixer des délais raisonnables de remboursement, des structures "démocratiques", genre crédit mutuel à caution solidaire... Il faudrait que le paysan ne se sente pas mal à l'aise d'être "endetté", que tout le fruit de sa campagne ne soit pas obéré.

11. CHAPITRE 5, D - SAMBAGALOU

Un barrage hydroélectrique ne causerait pas de graves perturbations sociologiques ou psychologiques. Il est possible que tel lieu soit réputé habitat de génies qu'il faudrait apaiser; ce sont probablement des détails quasi folkloriques.

Les ouvriers d'une usine forment une communauté restreinte, cohérente, disciplinée et encadrée, liée par sa technique. Certes, une telle usine offrira des emplois (peu nombreux d'ailleurs) à des travailleurs locaux peu qualifiés. Elle exercera un attrait sur les jeunes, contribuant à la sortie des cadres traditionnels. Les expériences de ce genre ne sont pas rares en Afrique. La délinquance, symptôme d'inadaptation et de malaise social n'y est pas non plus marquée qu'ailleurs - moins que dans toute grande ville.

L'usine devra se préoccuper de la main-d'oeuvre, non seulement pour ses besoins matériels (dispensaire, économat, habitat), mais aussi intellectuels (formation professionnelle, éducation culturelle). Cela est classique.

Du point de vue politique, un problème très local sera à résoudre: le commandement de la cité industrielle (organisation administrative, municipalité...)

L'Etat devra étudier les liens qu'il souhaite établir avec les industriels (redevances, participations). Tout cela est bien connu.

Plus délicate est la situation du point de vue du droit international. Faire collaborer harmonieusement des Etats (Gambie et Sénégal), n'est pas si facile. En faire collaborer trois est plus difficile encore. Un barrage à Sambangalou amènerait la création d'un lac en Guinée. Un accord serait donc nécessaire. A première vue, il devrait être impossible. La région intéressée (circonscription de Mali), étant relativement peu peuplée, mais des diversités idéologiques peuvent contrarier le projet. Il faudrait, semble-t-il, aborder le problème avec pleine franchise et assez vite pour que la Guinée ne se croie pas devant des projets menés de l'extérieur et puisse y trouver profit.

12. CHAPITRE 5, H - DEMONSTRATION, PROJET PILOTE

En ce qui concerne l'agriculture, le projet ne peut guère être mené rapidement, car il entraînera un déplacement important de populations.

Les premières étapes seront donc des terrains d'expérience et d'apprentissage pour les futurs colons, qui pourront à leur tour aider à former leurs futurs compagnons.

Pour le "développement rural", il faudra que les gouvernements se sentent parfaitement libres de leurs choix. Libérale, autogestionnaire, étatique, une société peut toujours fonctionner. Il faut peser les avantages et les inconvénients pour les citoyens et pour leur évolution intellectuelle, morale...

En ce sens, une organisation pilote qui serait trop richement dotée fausserait toute l'évolution. La population à venir s'alignerait sur les habitudes des anciens. Une "population pilote" qui se saurait trop bien soutenue perdrait le goût de l'effort et risquerait d'attendre tout de l'état ou, qui pis est, de la société d'aménagement.

Il faudra se souvenir que les paysans-pilotes qui ont été soutenus par les services agricoles de l'AOF vers 1955, n'ont pas eu de force d'exemple. En effet, ils sortaient du cadre communautaire en bénéficiant de labours, matériels ou crédits. Ils ne faisaient plus les travaux collectifs du village. Se mettant à l'écart, ils devenaient hors de norme, leur exemple n'avait plus valeur probante. D'ailleurs se couper de sa communauté est malhabile. Des gens prudents et efficaces se méfieraient d'une situation aussi risquée. Il faut que l'agent de progrès soit vraiment désigné par son groupe (l'animation rurale dès 1961 l'avait bien compris).

Les progrès à proposer dans le domaine de l'habitat devront être soigneusement étudiés et discutés avec les intéressés. Ceux auxquels pense le blanc ne sont pas forcément ceux que le noir juge primordiaux.

Bien entendu, l'hygiène doit rester prioritaire. Bien entendu, il faut dissuader de certaines consommations nocives (alcool ou chanvre). Mais ces exemples mis à part, il faudra que les assistants sociaux soient à l'écoute de la population et évitent de lui imposer leurs vues personnelles.

Pour que les programmes pilotes soient utiles socialement, il ne faut pas qu'ils concernent une ou deux familles placées sous la tutelle proche d'une autorité. Des communautés véritables sont nécessaires, assez nombreuses pour que chacun se sente dans un groupe, villages réduits, mais non pas familles isolées.

Le commerce doit permettre de concentrer la production, de l'acheminer, de la distribuer aux consommateurs. Dans l'état actuel, la SODEFITEX, l'ONCAD jouent ce rôle. Pour arachides ou coton, pas ou peu de difficultés, malgré d'éventuels retards dans les paiements. Mais pour d'autres denrées, les choses sont plus difficiles. Le commerce africain passe par un réseau si touffu d'entreprises si petites que le trafic des denrées purement

africaines est malaisé: trop divisé, trop imprévisible, trop instable. Il faut pourtant qu'un marché se crée pour tout ce qui sera produit au surplus de l'auto-consommation.

L'appât de la monnaie pour elle-même n'existe guère. Ce qui intéresse le producteur, c'est ce qu'il peut acquérir avec son argent. Ce point sera crucial dès le départ. Un bon approvisionnement des points de distribution est probablement capital pour la publicité d'une entreprise de ce genre.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, les africains sont capables d'épargner, si le but qu'ils se proposent en vaut la peine. Si de grandes masses de monnaie circulent, il faudra songer à cette épargne (Dépôts dans des Crédits mutuels).

L'activité commerciale (privée ou étatique) mettra en relief la personnalité du gérant de boutique, du président de coopérative, etc. Ce sont de nouveaux notables qui s'installeront. Même si l'on souhaitait l'égalité, il faut le prévoir.

BILAN ET CONCLUSIONS

A. - Eléments favorables

Contrée disponible

Population en voie de mutation culturelle

Tolérance née des mélanges

Acceptation de progrès techniques (irrigation,
culture attelée)

Structure d'encadrement déjà expérimentées (SODEFITEX,
Animation)

Large base scolarisée - cadres ingénieurs à pousser

B. - Eléments défavorables

Société stratifiée (inégalité de prestige)

Absence de commerce local

Faiblesse des artisanats locaux

PROPOSITIONS

1. Enormité des mouvements à prévoir - nécessité d'un accompagnement social. Sociologues de Dakar IFAN/Ecole des assistants sociaux. *Abdoulaye N. Diop*
Michell Sagon Mendjoudjant. 5 Astor St. Banjul
2. Coexistence agriculture-élevage à assurer (Ranchs - Abreuvoirs - couloirs d'accès).
3. Définition des objectifs: liberté/communauté, égalité/enrichissement, progrès/tradition.
4. Harmonisation des rôles des services - autorité de Bassin/Commandement territorial/Société d'intervention.